

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Philosophie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **FILO1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	7
- Prérequis entre cours	8
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
- Programme type	8
- FILO1BA - 1er bloc annuel	9
- FILO1BA - 2e bloc annuel	10
- FILO1BA - 3e bloc annuel	11
Informations diverses	13
- Conditions d'accès	13
- Pédagogie	15
- Evaluation au cours de la formation	15
- Mobilité et internationalisation	15
- Formations ultérieures accessibles	16
- Gestion et contacts	17

FILO1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Au terme du premier cycle, vous aurez

- acquis la maîtrise des concepts et des théories philosophiques ;
- reçu une formation pluridisciplinaire garantissant capacité d'adaptation et polyvalence ;
- développé vos capacités de recherche, d'argumentation et de rédaction ;
- la capacité de défendre vos idées et de comprendre celles des autres ;
- une bonne connaissance d'une langue moderne.

Votre profil

Vous

- êtes d'un naturel ouvert et curieux et ne vous satisfaites pas de certitudes ;
- appliquez votre sens critique et votre esprit d'analyse aux grandes questions de notre temps ;
- souhaitez développer votre culture générale et vos capacités d'argumentation ;
- imaginez une carrière dans des environnements interdisciplinaires et multiculturels où les compétences d'analyse et de réflexion sont valorisées.

Votre futur job

Contrairement à d'autres études, celles de philosophie ne débouchent pas directement sur une profession spécifique mais elles développent des compétences qui, par leur ouverture, permettent de briguer des postes divers.

Outre l'enseignement, bien d'autres horizons s'ouvrent aux philosophes : des emplois où la formation critique, les capacités d'analyse et de synthèse, la largeur de vue et le sens de l'argumentation font des philosophes des personnes fort appréciées.

On rencontre des philosophes dans la politique et la diplomatie, le monde culturel et associatif, dans l'administration, le commerce, l'industrie, le journalisme et la communication.

Votre programme

Le programme est conçu pour vous permettre de développer les outils nécessaires à la pratique de la philosophie avec une dimension historique importante (lecture et commentaire des auteurs anciens et modernes) et une dimension pratique (analyse de textes, confrontation des thèses, mesure des implications), etc.

Au cours des travaux dirigés de philosophie, vous mettrez en Œuvre les acquis théoriques, vous apprendrez à lire et à analyser des textes philosophiques, à les présenter et à les discuter, ainsi qu'à rédiger des travaux les concernant.

Au terme du bachelier vous pourrez suivre le Master en philosophie ou le Master en éthique.

FILO1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'École de philosophie de l'UCLouvain est soucieuse de proposer à ses étudiants un programme de bachelier cohérent et complet en vue de devenir des citoyens et acteurs responsables à part entière au sein de la société.

Au terme de celui-ci, l'étudiant aura reçu

- une formation de base en philosophie ;
- une initiation à une ou plusieurs disciplines universitaires.

Avec cette formation, le diplômé aura appris

- à interroger les mouvements de transformation de la société contemporaine ;
- à s'inspirer de l'histoire de la pensée pour mettre en relation les innovations de notre temps avec les constances de l'expérience humaine ;
- à exercer sa pensée critique et sa capacité d'innovation ;
- à développer son esprit critique et son esprit de synthèse.

Ces qualités nourries par l'exercice du doute, la lecture de textes philosophiques et la diversité disciplinaire des matières enseignées préparent utilement l'étudiant à entreprendre un master ou entrer dans la vie active.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en philosophie :

1. Témoigner d'une **maîtrise critique** dans divers matières, périodes et courants de la philosophie, en interface avec d'autres disciplines (sciences, histoire de l'art, sociologie, ...).

1.1. S'approprier un éventail de méthodes et connaissances philosophiques dans leur technicité ;

1.2. Élaborer des liens transversaux entre différentes approches philosophiques et en interface avec d'autres disciplines (sciences, histoire de l'art, sociologie, ...)

1.3. Commenter et interpréter les textes de la tradition et disserter sur les thèmes classiques de la philosophie.

2. Discerner et traiter de **questions philosophiques**.

2.1. Analyser et déterminer les éléments et les enjeux des questions traitées ;

2.2. Formuler une question telle qu'elle puisse recevoir des éléments de réponse rationnels ;

2.3. Identifier et évaluer les réponses en présence.

3. Concevoir et réaliser un **travail de recherche personnelle** (TFC) mettant en Œuvre une démarche méthodologique rigoureuse sur une question de recherche en philosophie.

3.1. Formuler la question qui fait l'objet du TFC ;

3.2. Faire un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires en philosophie ;

3.3. Développer une analyse objective et un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.

4. Appréhender, analyser et discuter de **questions présentes dans le débat public**.

4.1. Percevoir et déterminer les enjeux philosophiques de questions sociétales et leurs présupposés ;

4.2. Recourir à ses connaissances philosophiques pour analyser et discuter de ces questions sociétales et construire un angle de lecture ancré dans une approche philosophique ;

4.3. Ce faisant, veiller à la cohérence des problématisations et des réponses qui en découlent eu égard à l'angle d'analyse de la question.

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres :

5. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.

6. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.

7. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.

8. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.

9. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).

10. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en philosophie totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 X 15 crédits).

Trois axes composent la majeure du programme de bachelier :

(1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (critique historique, arts et civilisations, approche comparée des littératures européennes, langues modernes et anciennes, sciences religieuses) ;

(2) une introduction aux différentes **périodes de l'histoire de la philosophie** (de l'antiquité à nos jours) et aux différentes matières philosophiques (logique, métaphysique, morale, etc.) ;

(3) une **formation méthodologique et disciplinaire** en philosophie (propédeutique philosophique, explication de textes philosophiques, travail de fin de cycle).

La première année du premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la Faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

FILO1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel
1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (20 crédits)

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

o LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland	30h	3 Crédits	q1	x			
o LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavalleri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	q1	x			
o LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	45h	4 Crédits	q1	x			
o LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	q1	x			
o LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Paula Lorelle (supplée) Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	45h+10h	5 Crédits	q2	x			

o Matières philosophiques (70 crédits)

o LFILO1111	Travaux pratiques I	Danielle Lories	5h+35h	5 Crédits	q1	x			
o LFILO1112	Travaux pratiques II	Danielle Lories	5h+35h	5 Crédits	q2	x			
o LFILO1120	Métaphysique	Olivier Depré	45h	5 Crédits	q1	x			
o LFILO1130	Philosophie du langage	Peter Verdée	30h	5 Crédits	q2	x			
o LFILO1140	Philosophie morale	Olivier Depré	45h	5 Crédits	q2	x			
o LFILO1160	Les grands concepts et courants de la philosophie	Olivier Sartenaer (supplée Danielle Lories)	30h	5 Crédits	q1	x			

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux (coord.)	45h	5 Crédits	q2	x		
○ LFILO1223	Travaux pratiques III 🟡	Danielle Lories	2.5h+35h	5 Crédits	q1		x	
○ LFILO1224	Travaux pratiques IV 🟡	Danielle Lories	2.5h+35h	5 Crédits	q2		x	
○ LFILO1220	Philosophie des sciences	Olivier Sartenaer	45h	5 Crédits	q2		x	
○ LFILO1250	Logique	Peter Verdée	45h+15h	5 Crédits	q2		x	
○ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Danielle Lories	22.5h	5 Crédits	q2		x	
○ LFILO1320	Epistémologie	Olivier Sartenaer (supplée Alexandre Guay)	30h	5 Crédits	q2			x
○ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	30h	5 Crédits	q2			x

○ Histoire et textes de la philosophie (25 crédits)

○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité	Pierre Destrée	45h	5 Crédits	q1		x	
○ LFILO1235	Histoire et textes de la philosophie du Moyen-Age et de la Renaissance	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	q1		x	
○ LFILO1240	Histoire et textes de la philosophie des temps modernes	Olivier Depré (coord.) Marc Maesschalck Jacob Schmutz (supplée Olivier Depré)	45h	5 Crédits	q1		x	
○ LFILO1330	Histoire et textes de la philosophie contemporaine I (XIXème)	Paula Lorelle (supplée Jean Leclercq)	45h	5 Crédits	q1			x
○ LFILO1340	Histoire et textes de la philosophie contemporaine II (XXème)	Sylvain Camilleri	45h	5 Crédits	q2			x

○ L'étudiant choisit deux cours parmi : (10 crédits)

⊗ LFILO1310	Philosophie de la nature	Jean-Michel Counet	30h	5 Crédits	q1			x
⊗ LFILO1360	Philosophie de la culture et dialogue interculturel	Marc Maesschalck	30h	5 Crédits	q1			x
⊗ LFILO1370	Histoire de la philosophie arabe	Cécile Bonmariage	30h	5 Crédits	q1			x
⊗ LFILO1390	Philosophie, genre et féminisme	Mylene Botbol	30h	5 Crédits	q1			x
⊗ LDROI1503	Droit, nature et société	Christophe Lazaro	30h	5 Crédits	q1			x
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Gregory Ponthiere	30h	5 Crédits	q2			x
⊗ LPPE1101	Political Thought <i>Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.</i>	Philippe Van Parijs Yannick Vanderborght	30h	5 Crédits	q1			x
⊗ LPPE1306	Epistemology, causation and modelisation <i>Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.</i>		30h	5 Crédits	q2 Δ			x

○ Sciences religieuses (2 crédits)

L'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen)	15h	2 Crédits	q1			x
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Serge Maucq	15h	2 Crédits	q1			x
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	15h	2 Crédits	q2			x

○ Langue moderne (15 crédits)

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	30h+30h	5 Crédits	q1	x		
⊗ LALLE1212	Allemand: niveau moyen 🟡	Ann Rinder (coord.)	60h	5 Crédits	q1+q2		x	
⊗ LALLE1315	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire 🟡	Ann Rinder (coord.)	30h	5 Crédits	q1+q2			x

						Bloc annuel		
						1	2	3
⊗ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Céline Gouverneur (suppléee Brigitte Loosen) Céline Gouverneur Claudine Grommersch	45h	5 Crédits	q1+q2	x		
⊗ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.) Marielle Henriët	60h	5 Crédits	q1+q2		x	
⊗ LANGL1315	Interactive communication seminar 🟡	Philippe Denis (coord.)	30h	5 Crédits	q1+q2			x
⊗ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	60h	5 Crédits	q1	x		
⊗ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.) Sara Jonkers	60h	5 Crédits	q1+q2	x		
⊗ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🟡	Hilde Bufkens (coord.)	60h	5 Crédits	q1+q2		x	
⊗ LNEER1315	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire 🟡	Marie-Laurence Lambrecht (coord.)	30h	5 Crédits	q1+q2			x

o Travail de fin de cycle (8 crédits)

○ LFILO1300	Travail de fin de premier cycle 🟡			8 Crédits	q1+q2			x
-------------	-----------------------------------	--	--	-----------	-------	--	--	---

o Mineure ou approfondissement (30 crédits)

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il choisit dans la liste ci-dessous ou dans la liste des mineures de l'UCLouvain avec l'accord du jury de BAC ; l'accès à certaines mineures est soumis au respect de conditions d'admission.

Il répartira les 30 crédits de cours de la mineure de manière à totaliser, avec les activités de la majeure, les 60 crédits de son programme annuel.

Tout étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser au Conseiller aux études : [Fiorella Flamini](#).

- > Mineure en droit (accès) [prog-2020-minadroi]
- > Mineure en études allemandes (*) [prog-2020-minalle]
- > Mineure en études anglaises (*) [prog-2020-minangl]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2020-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2020-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2020-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2020-minchin]
- > Mineure en information et communication (*) [prog-2020-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2020-mincrim]
- > Mineure en culture et création [prog-2020-mincrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2020-mincults]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2020-mindenv]
- > Mineure en développement durable (*) [prog-2020-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2020-minecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2020-mineuro]
- > Mineure en sciences de l'éducation (*) [prog-2020-minfopa]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2020-minfran]
- > Mineure en études de genre [prog-2020-mingenre]
- > Mineure en géographie (*) [prog-2020-mingeog]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2020-minogest]
- > Mineure en études hispaniques (*) [prog-2020-minhisp]
- > Mineure en histoire [prog-2020-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2020-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2020-minislam]
- > Mineure en études italiennes (*) [prog-2020-minita]
- > Mineure en linguistique [prog-2020-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2020-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2020-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2020-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2020-minmusi]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [prog-2020-minneer]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2020-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2020-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2020-minori]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2020-mindata]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2020-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2020-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2020-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2020-minspol]
- > Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données [prog-2020-minstat]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2020-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2020-mintheo]
- > Mineure en sciences biomédicales (ouverture) (*) [prog-2020-minsbim]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

Tableau des prérequis

LALLE1212	"Allemand: niveau moyen" a comme prérequis LALLE1710 <ul style="list-style-type: none"> • LALLE1710 - Deutsche Sprache
LALLE1315	"Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire" a comme prérequis LALLE1212 <ul style="list-style-type: none"> • LALLE1212 - Allemand: niveau moyen
LANGL1212	"English for Arts Students. An intermediate course" a comme prérequis LANGL1111 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1111 - Anglais: Langue et Culture
LANGL1315	"Interactive communication seminar" a comme prérequis LANGL1212 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1212 - English for Arts Students. An intermediate course
LFILO1223	"Travaux pratiques III" a comme prérequis LFILO1111 ET LFILO1112 <ul style="list-style-type: none"> • LFILO1111 - Travaux pratiques I • LFILO1112 - Travaux pratiques II
LFILO1224	"Travaux pratiques IV" a comme prérequis LFILO1111 ET LFILO1112 <ul style="list-style-type: none"> • LFILO1111 - Travaux pratiques I • LFILO1112 - Travaux pratiques II
LFILO1300	"Travail de fin de premier cycle" a comme prérequis LFIAL1130 ET LFILO1160 ET LFILO1223 ET LFILO1224 <ul style="list-style-type: none"> • LFIAL1130 - Approche comparée des littératures européennes • LFILO1160 - Les grands concepts et courants de la philosophie • LFILO1223 - Travaux pratiques III • LFILO1224 - Travaux pratiques IV
LNEER1212	"Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau" a comme prérequis LNEER1730 OU LNEER1111 <ul style="list-style-type: none"> • LNEER1730 - Nederlandse taal • LNEER1111 - Nederlands: taal en cultuur
LNEER1315	"Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire" a comme prérequis LNEER1212 <ul style="list-style-type: none"> • LNEER1212 - Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

PROGRAMME TYPE

FILO1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland	30h	3 Crédits	q1
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavallieri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	q1
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	45h	4 Crédits	q1
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	q1
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Paula Lorelle (supplée Jean Leclercq) Laurence Van Ypersele	45h+10h	5 Crédits	q2

o Matières philosophiques

○ LFILO1111	Travaux pratiques I	Danielle Lories	5h+35h	5 Crédits	q1
○ LFILO1112	Travaux pratiques II	Danielle Lories	5h+35h	5 Crédits	q2
○ LFILO1120	Métaphysique	Olivier Depré	45h	5 Crédits	q1
○ LFILO1130	Philosophie du langage	Peter Verdeé	30h	5 Crédits	q2
○ LFILO1140	Philosophie morale	Olivier Depré	45h	5 Crédits	q2
○ LFILO1160	Les grands concepts et courants de la philosophie	Olivier Sartenaer (supplée Danielle Lories)	30h	5 Crédits	q1
○ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux (coord.)	45h	5 Crédits	q2

o Langue moderne

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	30h+30h	5 Crédits	q1
⊗ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Céline Gouverneur (supplée Brigitte Loosen) Céline Gouverneur Claudine Grommersch	45h	5 Crédits	q1+q2
⊗ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	60h	5 Crédits	q1
⊗ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.) Sara Jonkers	60h	5 Crédits	q1+q2

FILO1BA - 2e bloc annuel

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Matières philosophiques**

● LFILO1223	Travaux pratiques III ■	Danielle Lories	2.5h+35h	5 Crédits	q1
● LFILO1224	Travaux pratiques IV ■	Danielle Lories	2.5h+35h	5 Crédits	q2
● LFILO1220	Philosophie des sciences	Olivier Sartenaer	45h	5 Crédits	q2
● LFILO1250	Logique	Peter Verdée	45h+15h	5 Crédits	q2
● LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Danielle Lories	22.5h	5 Crédits	q2

o Histoire et textes de la philosophie

● LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité	Pierre Destrée	45h	5 Crédits	q1
● LFILO1235	Histoire et textes de la philosophie du Moyen-Age et de la Renaissance	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	q1
● LFILO1240	Histoire et textes de la philosophie des temps modernes	Olivier Depré (coord.) Marc Maeschalck Jacob Schmutz (supplée Olivier Depré)	45h	5 Crédits	q1

o Langue moderne

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LALLE1212	Allemand: niveau moyen ■	Ann Rinder (coord.)	60h	5 Crédits	q1+q2
⊗ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course ■	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.) Marielle Henriët	60h	5 Crédits	q1+q2
⊗ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau ■	Hilde Bufkens (coord.)	60h	5 Crédits	q1+q2

o Mineure ou approfondissement

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

FILO1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Matières philosophiques**

○ LFILO1320	Epistémologie	Olivier Sartenaer (supplée Alexandre Guay)	30h	5 Crédits	q2
○ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	30h	5 Crédits	q2

o Histoire et textes de la philosophie

○ LFILO1330	Histoire et textes de la philosophie contemporaine I (XIXème)	Paula Lorelle (supplée Jean Leclercq)	45h	5 Crédits	q1
○ LFILO1340	Histoire et textes de la philosophie contemporaine II (XXème)	Sylvain Camilleri	45h	5 Crédits	q2

o L'étudiant choisit deux cours parmi :

⊗ LFILO1310	Philosophie de la nature	Jean-Michel Counet	30h	5 Crédits	q1
⊗ LFILO1360	Philosophie de la culture et dialogue interculturel	Marc Maeschalck	30h	5 Crédits	q1
⊗ LFILO1370	Histoire de la philosophie arabe	Cécile Bonmariage	30h	5 Crédits	q1
⊗ LFILO1390	Philosophie, genre et féminisme	Mylene Botbol	30h	5 Crédits	q1
⊗ LDROI1503	Droit, nature et société	Christophe Lazaro	30h	5 Crédits	q1
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Gregory Ponthiere	30h	5 Crédits	q2
⊗ LPPE1101	Political Thought Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.	Philippe Van Parijs Yannick Vanderborght	30h	5 Crédits	q1
⊗ LPPE1306	Epistemology, causation and modelisation Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.		30h	5 Crédits	q2 △

o Sciences religieuses

L'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen)	15h	2 Crédits	q1
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Serge Maucq	15h	2 Crédits	q1
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	15h	2 Crédits	q2

o Langue moderne

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

⊗ LALLE1315	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire ■	Ann Rinder (coord.)	30h	5 Crédits	q1+q2
⊗ LANGL1315	Interactive communication seminar ■	Philippe Denis (coord.)	30h	5 Crédits	q1+q2
⊗ LNEER1315	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire ■	Marie-Laurence Lambrecht (coord.)	30h	5 Crédits	q1+q2

o Travail de fin de cycle

○ LFILO1300	Travail de fin de premier cycle ■			8 Crédits	q1+q2
-------------	-----------------------------------	--	--	-----------	-------

o Mineure ou approfondissement

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

FILO1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des examens d'admission (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Remarque : Les étudiants souhaitant s'inscrire au grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre au préalable à un test d'orientation. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

L'Ecole de Philosophie (EFIL) met tout particulièrement l'accent sur la **pédagogie** en bachelier.

Le premier bloc du programme de premier cycle en philosophie comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire.

La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, ...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux. La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation).

Les cours disciplinaires occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre du premier bloc. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

L'enseignement de la philosophie requiert une proximité étroite entre les étudiants et leurs enseignants. Aussi les professeurs sont-ils particulièrement **disponibles** pour répondre à des questions, clarifier un exposé ou orienter les étudiants dans leur travail personnel, que ce soit à l'issue des cours ou en tête-à-tête lors des permanences ou sur rendez-vous.

L'enseignement de la philosophie suppose aussi un engagement personnel de l'étudiant, qui doit s'investir dès le premier bloc dans la lecture des grands textes de la tradition. C'est pourquoi une attention toute particulière est prêtée à l'**encadrement** des étudiants. Des travaux pratiques et des lectures dirigées sont assurées par les assistants qui, tout au cours de l'année, cheminent avec les étudiants pour former peu à peu ceux-ci à l'art de la **lecture** - la lecture d'un texte philosophique nécessite un apprentissage - et aux principes de la **redaction** de commentaires et dissertations philosophiques.

Enfin, des exercices de présentation orale sont l'occasion pour les étudiants d'apprendre à parler en public et à se préparer au système des examens oraux, dont ils ne sont pas toujours très familiers en première année de programme.

En fin de cycle, l'étudiant fera la preuve de sa capacité à développer une première recherche en philosophie d'une certaine ampleur en rédigeant un **travail de fin de cycle** (<https://uclouvain.be/41860>). En particulier, il y manifestera son aptitude à maîtriser un sujet philosophique et à le traiter de manière informée et cohérente, à utiliser valablement les outils de recherche en satisfaisant aux critères scientifiques en vigueur, à argumenter et à rédiger de façon correcte, claire et structurée, à exposer le résultat de sa recherche et à le défendre en présence d'un jury constitué de son promoteur et d'un lecteur.

La formation ainsi offerte entend favoriser :

1. L'orientation progressive: le programme de bachelier en philosophie va du plus général au plus spécifique. La part proprement philosophique du programme, tout en étant significative dès le départ, se renforce progressivement. Il s'agit en effet de permettre à l'étudiant de mûrir son choix d'études et de lui donner l'occasion, s'il le souhaite, de se réorienter dans les meilleures conditions.
2. La pédagogie active: rendre l'étudiant "acteur" de sa formation, l'inciter à mettre en oeuvre personnellement les acquis et les informations reçues dans les cours, c'est là un des objectifs majeurs du programme de bachelier en philosophie. Il se concrétise avant tout dans les exercices auxquels l'étudiant participera ainsi que dans les travaux qu'il aura à réaliser. Il y apprendra à lire et à analyser des textes philosophiques, à les présenter et à les discuter avec clarté et rigueur, ainsi qu'à rédiger des rapports et des travaux les concernant.
3. L'interdisciplinarité: une bonne formation philosophique suppose une ouverture sur les autres domaines du savoir et de la culture. Ainsi le programme de bachelier en philosophie comporte-t-il un ensemble d'enseignements se rapportant à des disciplines non philosophiques. En particulier, l'étudiant aura à faire le choix d'une "mineure" dans un autre domaine que la philosophie. Cette mineure, qui devra être suivie après la réussite du premier bloc de premier cycle, correspond à 30 crédits et pourra être choisie dans n'importe quelle faculté de l'Université, en fonction du projet personnel de l'étudiant et avec l'accord de la faculté.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre de leurs études, les étudiants du programme de bachelier en philosophie sont fortement encouragés à :

- effectuer un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des **nombreuses universités** (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/partenaires-0.html>) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde grâce au programme FAME/Mercator, ou

- effectuer un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica

Le premier quadrimestre du troisième bloc annuel du programme de philosophie à l'UCLouvain peut être remplacé par des cours similaires offerts dans une de nos universités partenaires.

L'UCLouvain offre à ses étudiants la possibilité de bénéficier d'un financement pour des séjours d'études pendant leur bachelier et aussi pendant leur master. C'est une belle opportunité que tous les étudiants sont invités à saisir !

En effet, un séjour d'étude à l'étranger est une expérience humaine et intellectuelle irremplaçable. Les échanges Erasmus offrent une chance unique d'être confronté(e) à une culture – en ce compris philosophique – différente.

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos étudiants sur l'importance d'une prise en compte dans le choix de leur destination (1) de l'intérêt d'une langue d'enseignement différente de leur langue maternelle et (2) de l'adéquation des forces particulières de l'université de destination avec leur approche philosophique de prédilection.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée aux programmes de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/contact-0-1.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/contact-0-1.html)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux :

- [Master \[120\] en philosophie](#)
- [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en éthique](#)

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en philosophie](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

Pour le diplômé du [Bachelier en philosophie](#) qui a suivi certaines mineures, les masters suivants sont accessibles directement ou moyennant compléments de formation :

Mineure en études européennes	Master [120] en études européennes	Accès direct
Mineure en linguistique	Master [120] en linguistique	Accès direct
Mineure en musicologie	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie • Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie 	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
<ul style="list-style-type: none"> • Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome • Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne • Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam et à condition d'avoir suivi au moins un cours de même(s) langue(s) orientale(s) ancienne(s) (A et B) et deux cours de civilisation du même domaine	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales • Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales 	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire (version B - Accès)	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en histoire • Master [60] en histoire 	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure d'ouverture en théologie chrétienne	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en théologie • Master [60] en théologie 	Accès moyennant compléments de formation

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#). D'autres masters de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html> (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html).

Masters largement accessibles

Des masters UCLouvain (généralement orphelins) sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés d'un bachelier UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en criminologie](#)
- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dernière mise à jour : février 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole de philosophie (EFIL)

Responsable académique du programme: Peter Verdée

Jury

- Philippe Hambye
- Jean-Michel Counet
- Peter Verdée

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be